

Code de conduite professionnelle de CBA

CBA et ses filiales opèrent sur de nombreux marchés à travers plusieurs pays dans le monde. En toute occasion, nous respectons la législation nationale, les lois à portée internationale (telles que le *US Foreign Corrupt Practices Act*) lorsque cela s'applique, ainsi que les codes de conduite du secteur. Nous nous engageons à agir de façon éthique dans tous les aspects de notre activité et à maintenir les niveaux les plus élevés d'honnêteté et d'intégrité.

Nous exigeons de nos partenaires commerciaux, et notamment de nos fournisseurs, le même engagement éthique et souhaiterions de ce fait que vous confirmiez par la présente votre adhésion à notre Code de conduite (première colonne), tel qu'amendé pour les entités extérieures à CBA (seconde colonne).

Nous, membres de la direction et du personnel de l'ensemble des entreprises du groupe CBA (« le Groupe »), reconnaissons nos obligations envers tous ceux qui participent à notre succès, notamment les actionnaires, les clients, le personnel et les fournisseurs ;	Vous reconnaissez nos obligations et n'agirez en aucun cas à leur encontre.
Les informations concernant l'entreprise seront communiquées clairement et précisément, de manière non-discriminatoire et conformément à la législation locale ;	Vous traiterez les informations concernant le Groupe CBA conformément aux modalités décrites.
Nous sélectionnons et promovons notre personnel sur la base de ses qualifications et mérites, sans discrimination ou prise en compte des critères de race, religion, origine, couleur, sexe, orientation sexuelle, identité ou expression sexuelle, âge ou handicap ;	Vous confirmez disposer de règles similaires au sein de votre organisation.
Nous pensons qu'un lieu de travail doit être sûr et civilisé ; nous ne tolérerons en aucun cas le harcèlement sexuel, la discrimination ou les comportements offensants de quelque sorte, ce qui inclut l'humiliation continue d'individus verbalement ou en actes, l'affichage ou la distribution de documents offensants, ou l'utilisation ou la possession d'armes dans les locaux de CBA ou de ses clients ;	Vous confirmez disposer de règles similaires au sein de votre organisation et que vous traiterez notre lieu de travail et notre personnel conformément aux modalités décrites.

<p>Nous ne tolérerons en aucun cas l'utilisation, la possession ou la distribution de substances illégales ou la présence de personnel sous l'influence de drogues ou d'alcool sur le lieu de travail ;</p>	<p>Vous confirmez disposer de règles similaires au sein de votre organisation et que vous traiterez notre lieu de travail et notre personnel conformément aux modalités décrites.</p>
<p>Nous traiterons toutes les informations liées à l'activité du Groupe, ou de ses clients, comme confidentielles. En outre, les « délits d'initié » sont spécifiquement interdits et les informations confidentielles ne doivent en aucun cas être utilisées pour un gain personnel ;</p>	<p>Vous acceptez de vous conformer à nos directives concernant les informations.</p>
<p>Nous nous engageons à protéger les informations des clients, consommateurs et employés conformément à la législation nationale et aux codes de conduite du secteur ;</p>	<p>Vous vous engagez de la même manière dans votre organisation pour toutes les informations issues de ou en lien avec notre entreprise où nos partenaires commerciaux.</p>
<p>Nous nous engageons à ne pas créer consciemment d'éléments contenant des déclarations, des suggestions ou des images portant atteinte aux mœurs et à prendre le temps de réfléchir aux conséquences de notre travail sur les segments minoritaires de la population, qu'il s'agisse d'une minorité liée à la race, la religion, l'origine, la couleur, le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité ou expression sexuelle, l'âge ou le handicap ;</p>	<p>Lorsque cela est approprié, vous appliquez des normes équivalentes à votre travail.</p>
<p>Nous ne prendrons pas en charge de travaux qui auront pour but d'induire en erreur, ou seront conçus à cet effet, notamment dans le cadre de questions sociales, environnementales et liées aux droits de l'homme ;</p>	<p>Lorsque cela est approprié, vous appliquez des normes équivalentes à votre travail.</p>
<p>Avant d'accepter un nouveau client ou une nouvelle commande, nous évaluerons les risques potentiels pour la réputation du Groupe. Cela inclut les nuisances encourues par l'association avec des clients dont les activités participent à enfreindre les droits de l'homme ;</p>	<p>Cela ne s'applique qu'aux membres du Groupe CBA.</p>

<p>Que ce soit pour un gain personnel ou familial, nous ne mènerons pas, directement ou indirectement, d'activités concurrentes de celles des entreprises au sein du Groupe ou de nos obligations dans quelque entreprise que ce soit ;</p>	<p>Cela ne s'applique qu'aux membres du Groupe CBA.</p>
<p>Nous ne donnerons, n'offrirons ou n'accepterons pas de pots-de-vin, en espèces ou sous toute autre forme, à ou de tout tiers, y compris mais s'en s'y limiter, à des représentants du gouvernement, des clients et des courtiers ou leurs représentants. Nous nous assurerons collectivement que l'ensemble du personnel comprend cette directive au moyen de formations, de communiqués et en donnant l'exemple ;</p>	<p>Ceci s'applique directement à vous.</p>
<p>Nous n'offrirons aucune incitation personnelle dans le but de conclure un contrat. Ceci ne s'applique pas aux mesures appropriées prises pour divertir les clients ni aux cadeaux occasionnels de peu de valeur, à moins que le client lui-même dispose de directives qui l'interdisent ;</p>	<p>Ceci s'applique directement à vous.</p>
<p>Nous n'accepterons pas pour notre bénéficiaire personnel de biens ou services supérieurs à la valeur nominale de la part de fournisseurs, fournisseurs potentiels ou tout autre tiers ;</p>	<p>Ceci s'applique directement à vous.</p>
<p>Nous ne tolérerons aucun conflit d'intérêt personnel ou familial au sein de nos entreprises, avec nos fournisseurs ou avec d'autres tiers avec lesquels nous travaillons ;</p>	<p>Il est recommandé à votre organisation de se munir de directives similaires.</p>
<p>Aucune contribution commerciale, quelle qu'elle soit, y compris la provision de services et matériaux à un prix inférieur à la valeur du marché, ne doit être faite à des hommes politiques, partis politiques ou comités d'action politique, sans l'autorisation écrite préalable du conseil d'administration de CBA ;</p>	<p>Il est recommandé à votre organisation de se munir de directives similaires sur les contributions, ainsi que de procédures d'autorisation appropriées.</p>

<p>Nous continuerons à nous efforcer d'avoir un impact positif sur la société et l'environnement : en maintenant des normes élevées d'éthique marketing ; en respectant les droits de l'homme ; en respectant l'environnement ; en soutenant les organisations issues de la communauté ; en promouvant le développement des employés ; et en gérant les risques importants de responsabilité d'entreprise dans notre chaîne logistique. Notre politique de responsabilité d'entreprise fournit davantage de détails sur notre engagement à ce propos.</p>	<p>Il est recommandé à votre organisation de se munir de directives similaires.</p>
<p>Nous devons pouvoir auditer les comptes du fournisseur dans un délai de 24 heures après notification de notre part et ce pour tout ce qui concerne les travaux indiqués dans les bons de commande qui lui ont été émis. Le fournisseur fera preuve de coopération en mettant à disposition son personnel durant les heures d'ouverture de bureau pour répondre à toutes nos questions.</p>	<p>Ceci s'applique directement à vous.</p>

Par la présente, nous adhérons au Code de conduite de CBA, tel qu'amendé pour notre organisation. Si nous venions à prendre connaissance de toute infraction, notamment dans le cas de pots-de-vin ou de cadeaux/services inappropriés à destination ou en provenance de votre organisation ou de tout autre tiers, ou de questions qui pourraient nuire directement ou par association à la réputation de CBA, nous vous en informerions immédiatement.

Nom Signature

Poste Date

Organisation